

COMITE SYNDICAL DU 15 FEVRIER 2023

Secrétaire de séance : Monsieur Yannick LE BLANC

I. COMMANDE PUBLIQUE

1. Marchés passés en délégation

a) Bilan des délégations confiées au Président

En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président rend compte des marchés passés selon une procédure adaptée signés par le Président, en vertu de la délégation donnée par le Comité Syndical du 24 septembre 2020.

Il est rappelé que sont recensées toutes les dépenses à partir de 4 000 €.

Le détail pour la période du 20 octobre 2022 au 2 février 2023 est donné ci-après :

LIBELLE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT € HT	
Mission de maîtrise d'œuvre : aménagement qualitatif et sécuritaire	ATELIER PAYSAGE	5 100,00 €	2022
Relations presse août à septembre 2022	ABC CONCEPT	3 500,00 €	2022
Remplacement batterie onduleur	AUNILEC	10 644,00 €	2022
Entretien des locaux : Lot 1 nettoyage	CARONET	33 137,00 €	2023
Entretien des locaux : lot 2 : vitres	AF PROPRETE SERVICE	4 685,00 €	2023
Remplacement du ventilateur de reprise de la CTA Cœur du Musée	DORKEL	5 980,00 €	2023
	TOTAL	63 046,00 €	

Le Comité Syndical,

- prend acte de cette information.

I. COMMANDE PUBLIQUE

1. Marchés publics

b) Participation au groupement de commandes du Grand Nancy pour la fourniture d'électricité

Depuis le 1^{er} juillet 2004, les marchés de l'électricité et du gaz naturel sont ouverts à la concurrence. Cette ouverture, d'abord concentrée sur les consommateurs professionnels, s'est élargie au 1^{er} juillet 2007 à l'ensemble des consommateurs.

La Loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 a modifié l'article L.337-7 et abrogé l'article L.445-4 du Code de l'Energie, en instaurant la fin progressive des tarifs réglementés de vente d'électricité (pour les consommateurs qui emploient plus de 10 personnes ou dont les recettes excèdent 2 millions d'euros) et de gaz naturel.

En conséquence, il y a lieu de sélectionner et signer uniquement les contrats de fourniture d'électricité et de gaz naturel en offres de marché.

En ce qui concerne les personnes publiques, elles doivent recourir, pour leurs besoins propres, aux procédures prévues par le Code de la Commande Publique afin de sélectionner leurs prestataires, ainsi que le rappellent les articles L.331-4 et L.441-5 du Code de l'énergie.

Une proposition de groupement

Devant la nécessité de créer des appels d'offres et l'opportunité d'une mutualisation avec les autres obligés, le Grand Nancy a organisé depuis 2015 des achats groupés ouverts à toutes les collectivités et intercommunalités des quatre départements lorrains.

Ces marchés groupés permettent ainsi :

- d'assurer un volume intéressant pour les fournisseurs qui concentrent leurs réponses sur ce type de marché,
- d'assurer une réponse pour les petits consommateurs qui, au regard de leur volume d'achat, ne peuvent faire jouer une grosse concurrence,
- d'accompagner les consommateurs dans les démarches administratives, juridiques et techniques,
- de proposer des offres d'énergies renouvelables pour les membres qui le souhaitent.

Ces mutualisations comptent actuellement plus de 260 membres pour l'électricité et plus de 160 membres pour le gaz naturel.

Dans la continuité des précédents groupements, le Grand Nancy propose de coordonner un groupement de commandes unique, sans durée déterminée, dans lequel seront organisés les différents appels d'offres (électricité et gaz naturel).

Chaque membre de ce nouveau groupement peut ainsi choisir d'adhérer ou non à chaque marché groupé qui lui est proposé.

La force du groupement réside dans la concentration en appels d'offres d'importants volumes d'énergie à acheter. Il est désormais impossible de se prononcer sur les gains sur les factures car il n'y a plus de tarif réglementé pour ces sites, néanmoins le volume permet d'assurer un gain assez conséquent par rapport à un appel d'offres plus restreint, tout en déléguant la gestion administrative des contrats.

Le Grand Nancy se positionne comme coordonnateur de ce groupement et assure donc pour l'ensemble des membres les prestations d'ingénierie, de veille et de suivi.

Une indemnisation des frais pour le coordonnateur

Dans le cadre du groupement de commandes, l'ingénierie et les moyens mis en place par le Grand Nancy sont indemnisés à hauteur de :

- 0,4 € par MWh pour les partenaires situés sur le territoire du Grand Nancy,
- 0,5 € par MWh pour les partenaires situés en dehors de l'agglomération,

Soit une indemnité de moins de 1 % du marché actuel pour le gaz et moins de 0,4 % pour l'électricité.

Les indemnisations inférieures à 250 € sont reportées en cumul sur l'année suivante.

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

Vu les directives européennes 2009/72/CE et 2009/73/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité et du gaz naturel,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu le Code de la Commande Publique,
 Vu le Code de l'énergie et notamment ses articles L. 331-1 et L. 331-4,
 Vu la délibération de la Métropole du Grand Nancy en date du 8 mars 2019,

Considérant qu'il est dans l'intérêt du Syndicat Mixte du Musée de la Mine d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat d'énergie, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique pour ses besoins propres,

Considérant qu'en égard à son expérience, la Métropole du Grand Nancy entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents,

- d'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergie, coordonné par la Métropole du Grand Nancy en application de sa délibération du 8 mars 2019,
- la participation financière du Syndicat est fixée et révisée conformément à l'article 6 de l'acte constitutif,
- d'autoriser le Président à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération et à signer les formulaires de participation des marchés proposés.

II. **FONCTION PUBLIQUE**

1. **Personnels titulaires et stagiaires**

a) Tableau des emplois

Il est proposé de modifier le tableau des emplois, en considération des éléments ci-après :

Création des postes nécessaires pour les avancements de grade :

- Création de 2 postes d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe
- Création de 2 postes d'Adjoint du Patrimoine Principal 2^{ème} classe
- Création d'1 poste d'Agent de Maîtrise Principal

Le Comité Syndical,
 décide à l'unanimité,

- de valider la modification du tableau des emplois comme suit :

Filière	Cadre d'emploi	Postes existants	Nouveau	TOTAL
Administrative	Attaché	1	0	1
Culturelle	Attaché de Conservation	1	0	1
	Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques	1	0	1
	Adjoint du Patrimoine	6	-2	4
	Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	0	+2	2
Technique	Technicien	1	-1	0
	Agent de Maîtrise	1	-1	0
	Adjoint Technique	3	-2	1
	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	0	+2	2
	Agent de Maîtrise Principal	0	+1	1

II. FONCTION PUBLIQUE

2. Régime indemnitaire

a) Astreintes et modalités d'indemnisation

Pour des besoins de service, il peut être nécessaire que des agents soient contactés en dehors des heures d'ouverture du Musée de la Mine.

La mise en œuvre des astreintes est destinée à assurer un fonctionnement optimal des services publics dont l'intervention peut se justifier à tout moment. Il s'agit en particulier d'assurer dans des conditions adaptées la tranquillité et la sécurité publique, et de garantir la continuité des services dans les domaines où elle s'impose.

Il appartient à l'organe délibérant, conformément au décret n°2005-542 du 19 mai 2005 et à l'article 5 du décret n°2000-815 du 25 août 2000, de déterminer par délibération, les cas dans lesquels il est possible de recourir à des astreintes, les modalités de leur organisation ainsi que la liste des emplois concernés.

Les dispositions prévues pour la mise en place des astreintes, les modalités d'application du régime d'astreintes prévues au bénéfice des agents territoriaux sont annexées à la présente.

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- d'approuver les dispositions prévues pour la mise en place des astreintes telles que décrites en annexe, avec effet immédiat,
- d'appliquer automatiquement les revalorisations de barèmes qui pourraient intervenir.

ANNEXE 1 ET 2

III. FINANCES

1. Décisions budgétaires

a) DOB : rapport d'activité pôle culture et autres, fréquentation statistiques et programmation culturelle et festive provisoire 2023

Le principe même du DOB est de proposer, de discuter de ce qui pourrait être fait ou lancé mais encore à l'état de prévisions, pour la plus part des actions.

Les projets les plus importants, ambitieux et impactant, seront débattus ultérieurement pour validation soit au moment du vote du BP 2023 soit par points directement inscrits à l'ordre du jour d'un conseil syndical.

Ces projets seront/seraient financés par les participations des membres, les subventions, les fonds propres, l'éventuel excédent, l'intervention de diverses Fondations. Le recourt à l'emprunt est une possibilité mais pour le moment non envisagé (résultats du CA 2022 à prendre en considération) ; L'approche budgétaire 2023 est soumise à cette contrainte nouvelle qu'est la gestion des énergies consommées sur site et en forte évolution tarifaire

I) Section FONCTIONNEMENT

- Un programme d'action culturelle et festive sera proposé (document joint)
- Gestion des bâtiments, entretien courant et mise en place d'un programme d'optimisation des sources lumineuses

- Optimisation des dépenses d'énergie à poursuivre et amélioration des recettes de fonctionnement par l'accueil de plus de visiteurs, l'augmentation des prix de vente, de louage, de services et la rationalisation des charges de vacation, inéluctablement en augmentation (2500h)
- Charge de personnel en légère évolution et recours à des contrats à durée déterminée et/ou à des remplaçants vacataires. Régularisation des avancements de grade pour le personnel titulaire
- Mise en place du système des astreintes afin de sécuriser le fonctionnement de l'établissement 24h/24h, 365 jours par an
- Programme d'entretien divers du site, des bureaux, de l'accueil, de la boutique et du kaffée
- Réflexion globale sur les sources d'énergie utilisées pour produire de la chaleur et notre dépendance pour une meilleure indépendance future
- Réflexion sur l'implantation de panneaux de communication sur le site et ses abords
- Poursuite de l'étude visant à normaliser le fonctionnement et l'utilisation de la Salle du Lavoir
- Restaurant l'Atelier 1904 interventions ciblées comme fourniture et pose de rideaux tamisant les rayons du soleil
- Poursuite du partenariat avec Association Office du tourisme pour la location de vélos
- Inscription de la Mine à l'inventaire officiel du Musée de France : présentation du matériel en commission scientifique régionale des Musées de France
- Collections : travaux de récolement décennal, reprise de l'inventaire, photographie, documentation
- AMO (assistance à maître d'ouvrage) pour la scénographie d'un espace d'envergure consacré au Carbonifère dans le hall du musée (projet 2024-2025)
- AMO pour la scénographie de l'aménagement de la Machine 2 pour la Création d'un espace dédié aux énergies (projet 2024-2025)
- EXPOSITIONS : les gaz de houille et deux expositions artistiques dans la galerie de l'Art dans le Musée.
- Projet de création d'une lettre d'information annuelle
- Changement du système de téléphonie fixe devenu obsolète et coûteux
- Etc...

II) Section d'INVESTISSEMENT

- Le réaménagement de la boutique en un lieu attrayant, conviviale et moderne
- La rénovation de certains bureaux avec l'agrandissement de la salle de réunion principale
- Aménagement d'une partie de l'accueil Musée pour améliorer les conditions de chauffage (réglementaire)
- Système numérique d'accompagnement de la visite (audio-Viso guide)
- Intervention sur le décanteur côté restaurant en vue de purger les façades et sous le pont principal qui met en péril les utilisateurs
- Pose d'un portail-contrôle d'accès côté entrée du personnel (sécurisation-automatisation)
- Création d'un accès sanitaires pour scolaires côté entrée du personnel et mutualisation future de l'espace pour les organisations culturelles extérieures
- Mobilier de bureau et de salle de réunion
- Véhicule électrique de type voiturette de golf (occasion récente en cours d'achat) pour le transport de visiteurs, les déplacements sur le site et pour « visites cité minière » en petit groupe
- Fourniture et pose de 2 ou 3 ralentisseurs sur la route d'accès du site y compris les panneaux (selon statut de la route)
- Sécurisation des abords du Puit Villemin pour contraindre l'arrivée de caravanes et autres
- Aménagement d'une aire normalisée d'arrêt pour camping-car (projet financé à 100% par l'agglomération)

- Rénovation des panneaux de signalisation autoroutière (à notre charge) suite à étude (prise en charge complémentaire et conjointe au Conseil départemental 57 pour routes et giratoires)
- Implantation d'une borne de recharge électrique pour véhicules (projet financé à 100% par l'agglomération)
- Poursuite des recherches de financement pour le projet de la réhabilitation de l'Ex Cantine des mineurs
- Réparation de la toiture de la Salle du Lavoir
- L'autorail Picasso : poursuite de son entretien et procédure visant à créer un ERP et premières interventions intérieures et extérieures si possible
- Lancement du projet de création d'une résidence de tourisme de 7 chambres, 15 personnes selon le principe « gîte ». 1 ère phase en 2023 **si validation** du projet et du programme, études, recherche de financement et modèle de fonctionnement. C'est un aménagement (non une construction) par transformation de l'aile droite du bâtiment principal (bâtiment partiellement opérationnel, équipé, chauffé)
- Nouvelles Bâches sur lavoir et pont
- Etudes pour la création d'un espace scénographique dédié à l'engagement de la Famille De Wendel en Moselle Est
- Réparation du dispositif contrôle d'accès Musée les mineurs
- Programme d'acquisition de grilles pour exposition y compris tables
- Ajout matériel SSI dans cage d'escalier Lavoir (sirène)
- Remplacement éclairage de secours dans Salle Lavoir
- Acquisition et installation de 2 défibrillateurs
- Contrôles d'accès par serrures électroniques
- Modification de la zone transformation produits au kaffée (marche en avant)
- Mise en œuvre du rucher (matériel donné par le Rotary) pour une production et une vente de miel dès 2023
- Etc..

Le Comité Syndical,

- prend acte des orientations budgétaires ainsi définies.

ANNEXE 3, 4 ET 5

III. FINANCES

1. Décisions budgétaires

b) Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2023

Vu les dispositions de l'article 125 de la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988,

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- d'autoriser l'engagement de crédits d'investissements par anticipation au budget 2023, soit :

Chapitre	Libellé	Voté 2022	Autorisation 2023
20	Immobilisations incorporelles	25 000,00 €	20 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	283 466,96 €	180 000,00 €
23	Immobilisations en cours	798 000,00 €	76 616,74 €
TOTAL		1 106 466,96 €	276 616,74 €

III. FINANCES

1. Décisions budgétaires

c) Restaurant L'Atelier 1904 : modification avenant n°1

Par délibération du 20 octobre 2023, le Comité Syndical a autorisé le Président à signer l'avenant n°1 à la délégation du service public du restaurant « L'Atelier 1904 ».

Suite à une erreur de chiffre, il est demandé au Comité de revalider ce même avenant en tenant compte de la modification suivante :

Ancienne rédaction :

3. Régime financier de la délégation

A compter du 1^{er} novembre 2022 la redevance sera de 1080 € (tva incluse) jusqu'au 31 décembre 2022 et à compter du 1^{er} janvier 2023 la redevance passe à **1450 €** (tva incluse) jusqu'à la fin du contrat.

Nouvelle rédaction annule et remplace :

3. Régime financier de la délégation

A compter du 1^{er} novembre 2022 la redevance sera de 1080 € (tva incluse) jusqu'au 31 décembre 2022 et à compter du 1^{er} janvier 2023 la redevance passe à **1440 €** (tva incluse) jusqu'à la fin du contrat.

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 à la délégation du service public du restaurant « L'Atelier 1904 » selon la modification exposée ci-dessus,

III. FINANCES

2. Subventions

a) Renouvellement subvention de fonctionnement du Conseil Départemental de la Moselle

Il est proposé aux membres du Comité Syndical de valider le renouvellement de la demande de subvention à hauteur de 150 000 € au Conseil Départemental de Moselle, pour soutenir les actions culturelles structurantes organisées par le Musée des mineurs. Cette subvention de fonctionnement sera intégrée au projet de budget primitif 2023.

Il est précisé que cette subvention est liée à une convention d'objectifs de 2013 signée entre les parties ayant pour objectifs principaux :

- Préserver, valoriser et transmettre le patrimoine mosellan
- Organiser et animer des réseaux d'acteurs pour créer des relations durables entre eux et avec le Conseil Départemental
- Soutenir la création, la diffusion de productions mosellanes (documentations, dossiers pédagogiques, expositions...)

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à solliciter la subvention de 150 000 € au Conseil Départemental de la Moselle.

III. **FINANCES**

2. **Subventions**

b) Demande de subvention pour programmation culturelle au Conseil Régional Grand Est

Dans le cadre de la programmation culturelle et festive il convient d'autoriser le Président à solliciter le Président de la Région Grand Est pour une subvention de 5000 € pour un coût global estimé à 7715 € TTC. Dans le cadre de la programmation culturelle, il est également demandé d'autoriser le Président à solliciter le Président de la Région Grand Est pour un projet transfrontalier de coopération qui est envisagé en 2023 afin de créer un événement : Ode to Joy avec le NETZWERK FREIE SZENE (Porteur de l'opération).

Cout global estimé à 56 230€

Financeurs :

- Chancellerie de la Sarre 20 000€
- Ministère de la culture et de l'éducation de la Sarre 10 000€
- Saar toto GmbH 5000€
- Volklinger hutte 3500 €
- Parc explor wendel 3500€
- Institut français saarbrücken 2500€
- Goethe Institut Nancy 2500€
- Fondations 1230€
- Subvention Région Grand est 5000€
- Arbeit und kultur Saarland GmbH 3000€

Il convient de valider le projet et d'autoriser le président à solliciter le Président de la région grand Est pour une subvention de 5000€.

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à solliciter la Région Grand Est pour l'octroi de 2 subventions à hauteur de 5000 € chacune.

III. **FINANCES**

2. **Subventions**

c) Validation du projet de visio guide pour le Musée et la Mine et demande de subvention à la Fondation de Wendel et à la Drac Lorraine

Il convient d'équiper les espaces muséographiques du Musée *Les Mineurs Wendel*, de *La Mine Wendel* ainsi que le parcours extérieur sur le carreau de mine, d'un système numérique d'accompagnement de la visite. Ce système apportera des compléments d'informations aux visiteurs (photographies, films, textes explicatifs, pistes audio; jeux...) tout en rendant la visite autonome sur l'ensemble du parcours proposé. L'année 2022 a été consacrée au chiffrage du projet, à la recherche de prestataires en mesure de répondre à nos besoins techniques, aux demandes de subventions. Le prestataire a été quasiment choisi, pour son application souple, aisée à alimenter, à corriger et à structurer.

Le système numérique a été structuré (définition des parcours, plan, définition des étapes ...). Le prestataire développant et diffusant le système étant payé par abonnement annuel, l'enveloppe logicielle à dépenser est modérée (moins de 2000 € par an, incluant la maintenance et l'évolution du système).

2023 sera consacrée aux recherches de contenus (images, films, documents d'archives), rédaction des textes, traductions... et à la mise en œuvre technique (alimentation de l'outil avec les contenus, achat des bornes wifi de diffusion, achat des tablettes, définition des modalités de fonctionnement avec le public, sécurisation du parcours de La Mine pour une visite en autonomie etc.).

- Coût prévisionnel du projet : 22 800 €
- Les montants de subventions sollicitées sont :
- Fondation de Wendel : **4 560 €**
 - DRAC : **13 680 €**

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- de valider le projet de visio guide,
- d'autoriser le Président à solliciter les subventions auprès de la Fondation de Wendel et de la DRAC.

ooOoo

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie tous les Membres de leur concours et lève la séance à 19h15.

LISTE DE PRESENCE

PRESENTS

TITULAIRES

AHR Robert
KEUPER Didier
KIEFFER Constant
PIGNON Bernard
LE BLANC Yannick
HEHN Jean-Claude
FUHR Daniel
TARILLON Lucien
LAUER Jérémy
WEYLAND Frédéric

Président
1^{er} Vice-président
2^{ème} Vice-président
3^{ème} Vice-président
4^{ème} Vice-président

SUPPLEANTS

JACQUES Eliane
FENARD Michel
LUDWIG Yves
KLEIN Ralph

ASSISTAIENT EN OUTRE

KUSIOR Pascal

EXCUSES

CASSARO Alexandre
FERRAU Dominique
BUR Hubert
JACQUES Michel
FEDERSPIEL Eric
MARTIN Jean-Bernard
MULLER Manuel
FRIEDRICH Marc
VORiot Monique
IDIZ Jalé

SITUATIONS DOMINANT LIEU A ASTREINTES, INTERVENTIONS ET/OU A DES PERMANENCES				SERVICES ET EMPLOIS CONCERNES (plus des grades, emplois ou fonctions)			MODALITES	
ASTREINTES				Astraites hors office technique			Office technique	
							Autres cas de recours aux astraites	
Prévision des incidents limités, réparation des accidents survenus sur les infrastructures et leurs équipements				Gardiennage des locaux et installations ou matériels administratifs et techniques effectués par les agents			Délai de prévenance en cas de qualification du planning	
Surveillance des infrastructures				Autres cas de recours aux astraites			Indemnisation ou compensation	
Mairie de la Milla	Intervention pour problèmes techniques, accident, incidents divers...			Absence personnel en dehors des heures de bureau Réorganisation planning			LSJ	Indemnisation ou compensation calculable et sur budget à valider
	Solicitation police, gendarmerie, pompiers							
	Accidents et incidents avec les usagers, le personnel ou sur la structure							
	mesures prises lors de parties des agents							
				Dessiner/Nettoyer/Araser/Préparer/Marcher Hors Classe			Technicien Technicien Pa1 et 2, Carre Agent de maintenance Agent de maintenance Agent Technicien/Adjoint Technicien Pa1 et 2, Carre	

Astreinte : période pendant laquelle l'agent, sans être à la disposition permanente et immédiate de son employeur, a l'obligation de demeurer à son domicile ou à proximité afin d'être en mesure d'intervenir pour effectuer un travail au service de l'administration.

- Intervention : Travail effectif, y compris la durée du déplacement aller-retour sur le lieu de travail, accompli par un agent pendant une période d'astreinte.
- Permanence : Obligation faite à un agent de se trouver sur son lieu de travail habituel, ou un lieu désigné par son chef de service, pour nécessité de service, sans qu'il y ait travail effectif ou astreinte.
- Astreinte d'exploitation : Situation des agents tenus, pour des raisons de nécessité de service, de demeurer à leur domicile ou à proximité afin d'être en mesure d'intervenir dans le cadre d'activité particulière.
- Astreinte de sécurité : Situation des agents amenés à intervenir lorsque les exigences de continuité du service ou d'imperméabilité de sécurité l'imposent (situation de crise ou de pré-crise).
- Astreinte de décision : Situation du personnel d'encadrement pouvant être joint directement par l'autorité territoriale en dehors des heures d'activité normale du service afin de prendre les mesures et les dispositions nécessaires.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PÔLE CULTURE POUR 2022

1. Visites guidées

>> De La Mine Wendel quotidiennement et plus ponctuellement sur réservation du Musée Les Mineurs Wendel, visites de groupes sur réservation, médiation lors des événements

- Total d'heures consacrées aux visites guidées : 2178 h. Soit : moyenne mensuelle : 181 h (moyenne mensuelle 2021 : 150 h)
- Médiation réalisée par le personnel permanent (Alison, Catherine) : 373 h. Soit moyenne mensuelle : 31 h (moyenne mensuelle 2021 : 77h)
- Médiation réalisée par les vacataires : 1805 h. Soit moyenne mensuelle : 150 h (moyenne mensuelle 2021 : 73h). Soit 82 % des visites guidées réalisées sur le site en 2022.

2. Public scolaire et jeune public hors temps scolaire

- 3520 élèves et enfants accueillis répartis en 105 établissements, ayant nécessité 542,5 h de médiation pour l'animation des ateliers et visites. [Un effectif de 880 élèves et jeunes publics ne sont pas venus suite à des annulations (Covid, manque de finances ou problème de transport), ce qui aurait pu porter cette catégorie de public à 4400 personnes.]
- Dont 1418 primaires, 833 collégiens, 661 lycéens, 322 autres (IUT, Villes de Forbach et de Behren, Ecole nationale de géologie, centres aérés...), 245 enfants et jeunes adultes issus de structures bénéficiant d'un tarif réduit dit « social » (ASBH, IME, ADEPPA, IMPRO, MECS).
- Suivi des réservations du début à la fin de la chaîne de la prise de contact, jusqu'à la réalisation du programme pédagogique, la préparation du matériel, l'accueil des groupes et la facturation, et l'analyse de la satisfaction par questionnaires.
- Heures de médiation scolaire consacrées en interne (médiatrices) : 379,25 h.
- Heures de médiation scolaire consacrées en externe (vacataires) : 163,25 h

3. Gestion des guides : plannings

- Réalisation des plannings mensuels des vacataires et des médiatrices. Suivi quotidien par des outils informatiques dédiés des heures réalisées par les vacataires pour veiller à respecter l'enveloppe allouée de 2250 h/an. Attribution des guides en fonction de la typologie de public ayant réservé (pour les réservations de groupes et le jeune public).

4. Collections

Une année qui a porté sur l'inventaire, le récolement et la photographie de près de **1399 objets** conservés par le Musée *Les Mineurs Wendel*.

- Nombre d'objets enregistrés en 2022 dans la base de données (photographies et description détaillée) : **79 objets**. Il s'agit d'objets déjà entreposés dans les réserves et progressivement enregistrés rétroactivement dans la base de données pour optimiser leur rangement et leur connaissance pour des usages futurs. L'objectif est aussi de sélectionner le prochain lot qui sera proposé à la DRAC pour compléter l'inventaire officiel du musée.
- Récolement, reprise de l'inventaire et photographie de **323 objets** déjà présents à l'inventaire, dont **161 lampes de mine et 162 objets et mobiliers de l'infirmerie**.
- Nombre de dons reçus par des particuliers : 4 dons représentant **28 objets**
- Nombre de nouvelles références enregistrées en bibliothèque : **69**
- Elimination de 3,232 mètres linéaires d'archives conformément à la législation en vigueur (visa des archives départementales) représentant environ 32 boîtes d'archives.
- Photographie et inventaire sommaire de 138 caisses de fossiles représentant environ **900 fossiles**, en vue de leur présentation dans le futur espace carbonifère, inventaire sommaire des collections minéralogiques (hors bassin houiller), des carottes et des produits des cokeries et lavoirs.
- **Etat des collections de fossiles du bassin houiller sarro-lorrain** dans les institutions patrimoniales françaises et allemandes : collections de l'Ecole supérieure de géologie de Nancy (conservées au muséum

aquarium de Nancy), musée d'histoire naturelle de Lille, école des mines de Paris (collections conservées à l'université de Lyon) et du côté allemand, collections de l'ancien musée des houillères de la Sarre (désormais conservées au Zentrum für Biodokumentation à Reden), collections du Musée d'histoire naturelle GEOSKOP (Thallichtenberg · Pfalz) et celles de « Das Praehistorium » (Reden). Ces repérages devant être affinées par un inventaire sur place. L'objectif est surtout de localiser des fossiles représentant des animaux du Carbonifère en Lorraine, éléments qui seraient inédits et ajouteront de la vie au projet scénographique.

5. Scénographie et signalétique des espaces muséographiques

- Suite des recherches sur la faune et la flore du Carbonifère, sur la formation du charbon et des continents, sur les fossiles, les énergies et les usages du charbon, pour la réalisation de deux nouveaux espaces muséographiques : « paysage du carbonifère » (hall). Suite de la préparation d'un dossier de présentation et de financement.
- Etude et devis pour l'amélioration de la scénographie de La Mine : dossier scénographique en cours de finalisation. Il sera proposé en 2023 d'ajouter environ 90 images, des objets, et de courts textes explicatifs, et de remodeler la scénographie de certains espaces.
- Ajout d'iconographie dans le Musée *Les Mineurs Wendel* pour compléter les thématiques déjà présentées. Au total, 258 images sont venues compléter le parcours. Elles sont relatives au comptoir de paie, à l'épopée du charbon en images, aux années 1950 au jour et au fond, aux politiques sociales, aux métiers, à la lampisterie, à la salle des pendus et à l'architecture du bâtiment. Les travaux ont débuté en janvier 2022 et se sont achevés début avril 2022.
- Lampisterie : ajout en vitrine de 7 nouvelles lampes et refonte des cartels pour une meilleure compréhension par le visiteur. Au total, le contenu descriptif de 26 lampes de mine a été retravaillé et affiné.
- Le hall a été habillé de deux grands visuels représentant la faune et la flore du Carbonifère et du Permien (périodes de formation du charbon). Le bar du *Kaffeeklatsch* a été habillé d'une grande image présentant les mineurs faisant leur pause repas au fond.
- Le lavoir 1-2 et plus précisément la façade (des années 1950) du criblage originel du 19^e siècle a été habillée de 11 images géantes présentant les apprentis mineurs et les femmes qui étaient employés au tri manuel du charbon, dans des conditions difficiles jusqu'aux années 1950. Cet habillage ajoute de la cohérence à l'espace d'accès vers le restaurant et le lavoir.
- Système numérique d'aide à la visite-audioguide : l'année 2022 a été consacrée au chiffrage du projet, à la recherche de prestataires en mesure de répondre à nos besoins, aux demandes de subventions. Le prestataire a été quasiment choisi, pour son application souple, aisée à alimenter, à corriger et à structurer. Le système numérique a été structuré (définition des parcours, plan, définition des étapes ...). Le prestataire développant et diffusant le système étant payé par abonnement annuel, l'enveloppe logicielle à dépenser est modérée.

2023 sera consacrée aux recherches de contenus (images, films, documents d'archives), rédaction des textes, traductions... et à la mise en œuvre technique (alimentation de l'outil avec les contenus, achat des bornes wifi de diffusion, achat des tablettes, définition des modalités de fonctionnement avec le public, sécurisation du parcours de La Mine pour une visite en autonomie etc.).

6. Publications et nouveaux contenus présentés au public

- Revue : saisie, relecture, recherche iconographique, numérisation d'images, mise en page en interne des 2 revues semestrielles du Musée Les Mineurs Wendel imprimées à 500 exemplaires (environ 60 heures de travail au total par revue, de la saisie des textes à l'envoi à l'imprimeur en passant par les numérisations).

7. Evénements et programme culturel

- Définition du programme 2022, et veille permanente pour sa mise à jour, recherche de nouveaux événements à y intégrer.

- Aménagement d'un nouvel espace dédié à des accrochages artistiques temporaires, intitulé « L'Art dans le musée ». Inauguration en avril avec un premier accrochage des œuvres du Dr Fohlen, faisant partie des collections du musée.
- Réalisation de :
 - o Visites à la Cap lamp
 - o Visites thématiques : VFLI, « La ville minière, « le carreau Wendel-Vuillemin »
 - o Nuit des Musées-Mai, Journées du patrimoine-Septembre,
 - o Salon de l'art-Octobre (version revue et développée)
 - o 1 Murder Party en septembre en partenariat avec Murder Aventure
 - o 1 Escape game en 2 soirées en octobre en partenariat avec la Société Out of Time dans le cadre du festival départemental Bêtes et Sorcières.

8. Relations avec la DRAC

- Réunion avec le nouvel ABF, Marc Schneider et son assistant pour présenter le site, faire le point sur les enjeux futurs, la liste des bâtiments inscrits et les pistes de financement pour la restauration. Présentation du projet de sauvegarde et de restauration de « La Cantine des mineurs », située à l'entrée du site.
- Organisation du classement de La Mine à venir : les machines et installations seront présentées en juin 2023 à la DRAC en commission scientifique régionale des musées de France afin de les inscrire officiellement à l'inventaire du musée. Ceci les rendra inaliénables et imprescriptibles. Le Comité a délibéré positivement courant 2022 sur ce projet et la DRAC a été informée officiellement de cette démarche. Elle assurera un soutien technique et administratif pour l'élaboration du dossier. Les travaux en 2023 sur les collections de La Mine seront consacrés à leur inventaire, leur photographie et leur étude documentaire pour attester de leur relation au charbon lorrain.
- PSC (projet scientifique et culturel) : Structuration en 2022 du nouveau PSC qui est un dossier stratégique faisant l'état du développement du musée, de la structure administrative et de son environnement patrimonial, de ses atouts et de ses faiblesses et des projets à venir sur les collections, les publics, la scénographie, la politique culturelle (événements/expositions), le rayonnement et la communication etc. Le dernier PSC date de 2001. Ce document doit être remis à jour tous les 10 ans environ. 2023 sera consacrée à sa rédaction et à sa présentation à la DRAC qui sera partenaire de sa réalisation avant sa présentation officielle au Comité Syndical.

9. Subventions obtenues

- Système numérique d'aide à la visite-audioguide : Fondation de Wendel (**4560 € obtenus**), DRAC (**13 680 €** : à la date de la rédaction du rapport, cette subvention est annoncée par la DRAC comme potentiellement accordée) sur un montant total de 22 800 €.
- Stabilisation et rénovation de la Cantine des mineurs : demandes réalisées en 2023 : FNDAT, Département de la Moselle, Région Grand Est, Fondation Daniel Deutsch, Fondation Crédit Agricole. La Fondation Daniel Deutsch a donné son accord pour le versement d'une subvention de **45 000 €**.
- Aménagement d'un espace pique-nique pour les publics scolaires et éloignés : le fonds de dotation de la Caisse d'épargne Grand Est Europe a annoncé le versement d'une subvention de **5680 €** pour un coût total de 22 800 €.
- **Picasso :**

10. Dossiers stratégiques

- Visite du Centre historique minier à Lewarde afin de découvrir les pratiques d'un autre site emblématique du charbon français (scénographie, médiation, boutique, restauration, spectacle, bâtiments ...).
- Visite du Centre de Sciences « Dynamikum » à Pirmasens en Allemagne afin de découvrir un lieu qui fait expérimenter au public par des manipulations concrètes, la question du mouvement.
- Réponse à l'AMI (Appel à manifestation d'intérêt) « Atelier des territoires » durant l'été 2022 visant à obtenir une enveloppe financière pour une mission d'ingénierie. Cette mission aurait permis de réaliser une

étude globale sur le développement du site. Notre candidature, réalisée en collaboration avec les services de l'Etat (DDT, sous-Préfecture, Préfecture), n'a pas été retenue.

- PSC (Projet Scientifique et Culturel) : ce document qui doit être réalisé et actualisé par les musées de France sera rédigé en 2023. L'année 2022 a été consacrée à la réflexion sur les pistes de développement du site, à un bilan et à la structuration de ce futur document. Le Comité a délibéré favorablement sur cette intention en 2022.

PROGRAMME PREVISIONNEL CULTUREL 2023

Maj 02/02/2023

JANVIER

- ART DANS LE MUSEE : exposition Max Ernst (du 27.01 au 21.05 / vernissage le 08.02 à 18h30)
- Mercredi 11 : Passeport culturel (partenariat Ville de Forbach)
- Samedi 28 – 17h : Visite Guidée Thématique « Nocturne à la cap lamp »

FEVRIER

- ART DANS LE MUSEE : exposition Max Ernst
- Mercredi 8 : Passeport culturel (partenariat Ville de Forbach)
- Mercredi 15 : Une mine d'aventures - Visites familiales
- Mercredi 22 : Une mine d'aventures - Visites familiales
- Samedi 25 – 17h : Visite Guidée Thématique « Nocturne à la cap lamp »
- Vacances scolaires : du 11 au 26 février

MARS

- ART DANS LE MUSEE : exposition Max Ernst
- Dimanche 5 - 15h : **OPTION** Visite Guidée Thématique « Trains du jour et du fond » ? ou visite voie étroite
- Mercredi 8 : Passeport culturel (partenariat Ville de Forbach)
- Samedi 11 : chorale Clé de Far (horaire à définir)
- Mercredi 15 : Commémoration catastrophe Vuillemin
- Samedi 11 au dimanche 19 : Exposition catastrophe de Vuillemin (lieu à définir)
- Weekend musical, salle d'exposition temporaire
 - Vendredi 24 : Concert Duo Emilie Skriejl/Loris Binot
 - Samedi 25 ou dimanche 26 : **OPTION** Concert Valérie Condoluci

AVRIL

- ART DANS LE MUSEE : exposition Max Ernst
- Mercredi 12 : Passeport culturel (partenariat Ville de Forbach)
- Dimanche 16 - journée : Salon de Printemps, au Lavoir
- Mercredi 19 : Une mine d'aventures - Visites familiales
- Mercredi 26 : Une mine d'aventures - Visites familiales
- Vendredi 28 avril au vendredi 5 mai : Spectacle « La guerre des tiroirs », Cie de l'Atelier
- Vacances scolaires : du 15 au 30 avril

MAI

- ART DANS LE MUSEE : exposition Max Ernst (jusqu'au 21.05)
- Vendredi 28 avril au vendredi 5 mai : La guerre des tiroirs, Cie de l'Atelier
- Mercredi 10 mai : Passeport culturel (partenariat Ville de Forbach)
- Samedi 13 – 20h : « Nuit Européenne des Musées »
- Du samedi 13 au samedi 27: Projet Frédéric Le Junter (installation salle d'expo tempo)
- Du jeudi 25 au dimanche 28 : **OPTION** « Arrêt d'urgence », Cie Akoréacro (Festival Perspectives)
- Vendredi 26 : **OPTION** Conservatoire Forbach
- Samedi 27 - soir : performance de dévernissage installation Le Junter (horaire à définir)

JUIN

- ART DANS LE MUSEE : **OPTION** exposition Annette MARX
- EXPOSITION TEMPORAIRE : Gaz de houille (date à définir)
- Jeudi 1 et vendredi 2 – 21h : « Pour sortir au jour », Cie Olivier Dubois (Partenariat Le Carreau Scène Nationale et Festival Perspectives)
- Mercredi 7 : Passeport culturel (partenariat Ville de Forbach)
- Date à définir : **OPTION** Spectacle de danse, partenariat Association Vu d'un œuf

JUILLET

- ART DANS LE MUSEE : **OPTION** exposition Annette MARX
- EXPOSITION TEMPORAIRE : Gaz de houille (date à définir)
- Samedi 1 et Dimanche 2 ou vendredi 7 : **OPTION** « Ode to Joy » avec le Netzwerk Freie Szene Saar. Projet en collaboration avec la Volklinger Hütte.
- Dimanche 10 - 15h : **OPTION** Visite Guidée Thématique « la ville minière »
- Vacances scolaires : du 8 juillet au 4 septembre

AOUT

- ART DANS LE MUSEE : **OPTION** exposition Annette MARX
- EXPOSITION TEMPORAIRE : Gaz de houille (date à définir)
- Dimanche 6 – 15h : **OPTION** Visite Guidée Thématique « la ville minière »
- Dimanche 20 – journée : **OPTION** Rétro automobile
- Vacances scolaires : du 8 juillet au 4 septembre

SEPTEMBRE

- ART DANS LE MUSEE : **OPTION** exposition Annette MARX
- EXPOSITION TEMPORAIRE : Gaz de houille (date à définir)
- Vendredi 15 – journée : Les Enfants du Patrimoine (scolaires)
- Samedi 16 et dimanche 17 – journée : « Journées Européennes du Patrimoine »
- Samedi 23 septembre : **OPTION** spectacle Véronique Albert
- Vacances scolaires : du 8 juillet au 4 septembre

OCTOBRE

- ART DANS LE MUSEE : **OPTION** exposition Annette MARX
- EXPOSITION TEMPORAIRE : Gaz de houille (date à définir)
- Du 2 au 8 : semaine bleue
- Samedi 14 et dimanche 15 – journée : « Salon de l'Art » (date à définir)
- Samedi 21 - 18h : Visite Guidée Thématique « Nocturne à la cap lamp »
- Du 21 octobre au 6 novembre : **OPTION** Festival MOSL Bêtes et Sorcières
- Mercredi 25 : Une mine d'aventures - Visites familiales
- Vacances scolaires : du 21 octobre au 6 novembre

NOVEMBRE

- ART DANS LE MUSEE : **OPTION** exposition Annette MARX
- EXPOSITION TEMPORAIRE : Gaz de houille (date à définir)
- Mercredi 1er : Une mine d'aventures - Visites familiales
- Du 21 octobre au 6 novembre : **OPTION** Festival MOSL Bêtes et Sorcières

- Samedi 25 -18h : [Visite Guidée Thématique](#) « Nocturne à la cap lamp »
- Samedi 26 : **OPTION** Spectacle de danse, partenariat Association Vu d'un œuf
- **Vacances scolaires** : du 21 octobre au 6 novembre

DECEMBRE

- ART DANS LE MUSEE : **OPTION** exposition Annette MARX
- EXPOSITION TEMPORAIRE : Gaz de houille ([date à définir](#))
- [Date à définir](#) : **OPTION** spectacle Véronique Albert
- **Lundi 4** : *Sainte Barbe*
- **Vacances scolaires** : du 23 décembre au 8 janvier 2024

Fréquentation Musée

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL	
2022	Effectif total	660	1 593	1 859	3 576	4 105	4 254	3 356	4 363	3 849	3 761	2 702	2 151	36 229
2021	Effectif total	0	0	6	0	351	1 458	3 266	6 463	2 291	2 689	4 034	1 313	21 871
2020	Effectif total	1 813	1 212	300	0	0	555	1 743	3 712	1 757	1 561	0	0	12 653
2019	Effectif total	2 356	1 695	2 641	2 704	6 446	2 732	8 432	10 357	3 107	4 252	4 142	6 027	54 891
2018	Effectif total	2 197	1 217	2 797	3 015	4 972	3 788	8 262	3 267	3 151	3 558	3 082	5 545	44 851
2017	Effectif total	1 752	1 166	2 313	3 113	5 845	10 751	9 547	11 973	3 920	3 575	2 032	6 655	62 642
2016	Effectif total	907	1 146	1 582	2 562	6 559	3 075	6 107	9 246	3 832	2 584	7 308	1 156	46 064
2015	Effectif total	1 716	931	1 849	2 639	27 495	4 412	6 218	9 628	4 359	3 540	5 172	1 130	69 089
2014	Effectif total	1 837	1 019	2 180	3 103	6 328	6 793	3 064	8 160	5 948	3 723	4 804	1 298	48 257
2013	Effectif total	1 303	1 263	4 893	3 737	4 368	2 847	2 806	12 413	4 215	2 851	1 754	1 250	43 700